Info Délits Plus

Décembre 2012

Division prévention criminalité

Face aux délinquants, améliorez vos réflexes sécuritaires!

Soyez vigilants et critiques et ayez en tête que la délinquance représente un risque permanent. Sans excès ni alarmisme, il s'agit d'être sur ses gardes, comme on l'est dans la circulation routière. Que vous soyez à pied ou au volant, vous êtes constamment attentifs. Agissez de même face aux délinquants.

Prendre les bonnes mesures pour se protéger contre les truands et inciter son entourage à en faire autant relève de l'acte civique. Signaler à la police les agissements éminemment suspects d'individus est également un acte citoyen.

Civisme ou délation ?

La délation est un acte intéressé et méprisable dont le but est de nuire.

En revanche, signaler à la police que des malfaiteurs viennent de fuir à bord d'un véhicule, portant telle plaque d'immatriculation, après avoir fracassé la vitrine d'un commerce, ou qu'un individu est en train de pénétrer dans la maison voisine par la porte-fenêtre de la terrasse, relève d'un acte élémentaire de civisme. La police constate tous les jours que des témoins de délits ou de comportements éminemment suspects ont hésité, voire négligé, de l'en aviser.

Et pourtant, les renseignements fournis par le public sont très utiles à nos analystes criminels, qui, quotidiennement, compilent de nombreuses données pour tisser des liens entre les délits et aider les enquêteurs. Cela permet, au niveau Suisse et international, de démasquer et d'interpeller les malfrats. Toute information est utile, la plus insignifiante soit-elle.

Les données ainsi recueillies sont bien sûr traitées en toute confidentialité. Vos observations sont importantes, utiles et peuvent sauver une vie ou protéger des biens; les vôtres peut-être !

Ce n'est ni un transfert de tâches ou de compétences policières ni la constitution de milice ou de groupes de délateurs.

Il s'agit de favoriser et d'encourager les comportements citoyens et responsables de chacune et chacun pour empêcher les délinquants d'agir.

Vols à la tire

A l'approche des fêtes de fin d'années, les marchés de Noël et leurs cabanes vont s'approprier les rues de certaines villes et les commerces resteront ouverts plus tard.

Pendant cette période d'allégresse, les voleurs à la tire ou à l'astuce vont augmenter leurs activités délictueuses. Ils agissent partout où il y a affluence, centres commerciaux, foires, marchés, gares, arrêts de bus, transports publics, etc…
Les "pickpockets" agissent seuls ou en petits groupes. Toutes les méthodes sont bonnes pour détourner l'attention de leurs victimes. Bousculade, demande de renseignements ou de monnaie, collectes, font partie de leur mode opératoire.

Recrudescence de vols à l'astuce auprès de personnes âgées, entre autres. Les auteurs sont principalement des jeunes gens provenant de communautés Roms.

Actuellement, certains jeunes roms qui effectuent des collectes pour différents motifs, pénètrent dans les immeubles et sonnent aux portes des appartements.

Lorsqu'une personne, généralement âgée, laisse entrer un ou plusieurs de ces individus, il y a un fort risque de vol d'argent.

Les jeunes hommes pénètrent dans les habitations, seuls ou en groupe.

Certaines adolescentes ou jeunes femmes Roms se déplaçant par deux, sont particulièrement actives, surtout en rue, à la sortie des bureaux de poste, banque ou magasins. Elles distraient leur victime et en profitent pour lui voler ses valeurs.

Toutes ces affiches peuvent être téléchargées sur notre site
http://www.vd.ch/themes/securite/prevention/campagnes-de-sensibilisation-contre-les-vols

Conseils !

- Réfléchissez, posément, à ce qui pourrait vous être volé, où et quand et prenez les mesures préventives adéquates !
- Ne vous laissez pas distraire !
- Attention aux demandes de monnaie et de renseignements.
- Ne retirez de l'argent que dans des automates situés dans des locaux fermés; cachez la composition du code avec la main !
- Mettez votre porte-monnaie dans une poche fermée, si possible à l'intérieur d'une veste !
- Quittez le distributeur de monnaie d'un pas décidé et rapide !
- Ne laissez pas des inconnus entrer dans votre domicile !
- Suivant les circonstances (concert, forte affluence) n'emportez avec vous que l'argent nécessaire ou une seule carte de crédit ou de débit !
- Ne laissez jamais sans surveillance vos sacs à main, à dos et autres vêtements !
- Enlevez les valeurs de votre manteau dans les restaurants, avant de le mettre au vestiaire ou sur un portemanteau !
- Dans les parkings, si vous êtes interpellés pour un motif quelconque, ne vous séparez pas de vos sacs à main, fermez la voiture à clé même si vous devez vous éloigner de quelques mètres !
- Évitez d'utiliser votre smartphone dans la foule, mettez-vous de côté !

Jeux vidéo, importance du contrôle parental !
Certains jeux vidéo peuvent choquer, voire perturber vos enfants !

La Division prévention de la criminalité a testé pour vous le dernier épisode de la série **Elder Scrolls V "Skyrim"**

The Elder Scrolls V "Skyrim" est le cinquième volet de la saga "Elder Scrolls". Jeu de rôle, l'action se déroule dans un univers "médiéval-fantastique" de "l'Age des Héros". Avec le personnage que nous avons entièrement créé, nous allons traverser un pays imaginaire. Au cours de ce périple sans fin, nous allons être confronté à des environnements variés, hostiles et inquiétants, ponctués de combats contre toutes sortes de créatures, humanoïdes, morts-vivants, animaux sauvages et dragons. Combats entre soldats ou personnage "humain" seront également au menu de nos aventures. Épées, haches, lances, arcs, poisons, magie, etc. font partie de l'arsenal à disposition du personnage.

Bien que ce jeu nous fasse évoluer dans un environnement imaginaire, certaines phases, angoissantes peuvent susciter un réel sentiment de peur et la plupart des scènes de combat sont particulièrement violentes.

Appréciés par des joueurs avertis pour sa qualité de jeu, son immense univers et ses magnifiques décors, **les recommandations "Pegi" et celles de l'éditeur confortent notre opinion que ce jeu ne devrait pas être utilisé par des jeunes de moins de 18 ans.**

Voir la bande annonce : http://www.jeuxvideo.fr/jeux/the-elder-scrolls-v-skyrim/video/video-bande-annonce-2-373598.html

Info Délits Plus

Décembre 2012

Division prévention criminalité

Jeux vidéo, importance du contrôle parental !

Pour en savoir plus sur un jeu vidéo, vous trouverez beaucoup d'informations sur Internet y compris les bandes annonces de la plupart des nouveaux jeux. Vous pouvez aussi télécharger l'application Pegi sur votre smartphone pour vérifier si le jeu que vous allez acheter correspond à l'âge de vos enfants.

Sachez aussi que certaines consoles de jeux sont équipées d'un programme de "contrôle parental".

Conseils ! (cf : http://www.pegi.info/fr/index)

- Regardez toujours la classification par âge figurant l'emballage d'un jeu ou en utilisant le moteur de recherche de ce site Internet.

Vérifiez également si les jeux prêtés par les copains de vos enfants sont adaptés à leur âge !

- Essayez de trouver un résumé ou une critique du contenu du jeu ou, mieux encore, jouez vous-même d'abord au jeu en question.
- Définissez par avance à quels jeux, pendant combien de temps et quand vos enfants peuvent jouer. Expliquez-leur les raisons de votre décision s'ils ne sont pas d'accord.
- Jouez aux jeux vidéo avec vos enfants, surveillez-les lorsqu'ils jouent et parlez-en avec eux. Expliquez-leur pourquoi certains jeux ne sont pas faits pour eux.
- Encouragez vos enfants à communiquer et à partager leurs expériences de jeu.
- Sachez que les jeux en ligne permettent parfois de télécharger des logiciels supplémentaires qui peuvent modifier le contenu du jeu et donc la classification par âge du jeu.
- Les jeux en ligne se jouent généralement au sein de communautés virtuelles nécessitant une interaction des joueurs avec d'autres joueurs inconnus. Dites à vos enfants de ne pas donner leurs coordonnées personnelles et de vous signaler tout comportement inapproprié.

7+	**Age**		**Violence** **Jeu contenant des scènes violentes**		**Drogue** **Jeu faisant référence aux drogues ou montrant leur usage**
	Peur **Jeu dont le contenu peut effrayer de jeunes enfants**		**Discrimination** **Jeu montrant ou encourageant la discrimination**		**Sexe** **Jeu montrant la nudité et/ou des contacts sexuels ou faisant allusion au sexe**

Campagne de prévention routière
Pour votre sécurité et celle des autres, prenez un peu de temps pour dégager toutes les vitres de votre véhicule avant de vous engager sur la route !

N'oubliez pas notre campagne contre les cambriolages du crépuscule
Équipez une ou plusieurs lampes économiques dans votre logement avec des minuteries, réglées pour fonctionner dès que la nuit tombe, en fin d'après-midi !
Pensez-y également lorsque vous irez aux nocturnes et lors de vos absences à l'occasion des fêtes de fin d'année !

Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant,
http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dse/police-cantonale/publications/polcant-information

Pour obetenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Région Est, Aigle : Adj Borloz Christian, 021 557 88 05
Région Ouest, Bursins : Adj Genton Etienne, 021 557 44 66
Région Nord, Yverdon : Adj Mermod Willy, 024 557 70 27
Région Lausanne Ouest : Adj Perruchoud Gilles, 021 644 83 36
Région Lausanne Est : Ipa Bourquenoud Christian, 021 644 82 77

www.petitchaperonrouge.com
Le site de la Div prév, avec rubrique cinéma et âges conseillés